

Piscines Interline

- La livraison n'est possible qu'en Belgique.
- La livraison ne peut se faire que du lundi au vendredi.
- Les délais de livraison renseignés sont indicatifs et non contraignants. La livraison est effectuée dans les **3 semaines** suivant la confirmation du client. Elle ne peut donc avoir lieu que si celui-ci est disponible durant cette période.
- Dans les 2-4 jours ouvrables suivant la réception de la réservation, le fournisseur, dans le cas présent Interhiva, envoie un e-mail au client renseignant la première date de livraison possible. Le client peut ensuite déterminer lui-même le jour ouvrable (du lundi au vendredi) qui lui convient le mieux à partir de cette date pour réceptionner la livraison. La livraison n'a lieu qu'après la confirmation du client. En l'absence de réaction du client, il n'est pas procédé à la livraison.
- Une personne doit toujours être présente pour réceptionner la réservation et signer les documents de transport du transporteur d'Interhiva. Si personne n'est présent à la date convenue pour réceptionner la livraison, le transporteur emportera les marchandises. Dans ce cas, une nouvelle date de livraison devra être fixée. L'ensemble des coûts y afférents, tels que ceux liés au chargement de retour et à la nouvelle livraison, seront à charge du client. Dans ce cadre, Interhiva enverra une facture pro forma au client. Le client ne pourra convenir d'une nouvelle date de livraison qu'après avoir payé cette facture.
- Le jour de la livraison, le client peut téléphoner au transporteur à partir de 8 heures pour lui demander à quelle heure (approximativement) aura lieu la livraison. Le numéro de téléphone auquel le client peut joindre le transporteur est renseigné dans l'e-mail confirmant la date de livraison au client.
- L'adresse de livraison doit être accessible pour un camion.
- La livraison est effectuée suivant le principe du seuil de l'habitation. Cela signifie que la piscine est livrée, dans son emballage original, au seuil de l'habitation au rez-de-chaussée, à condition que celui-ci soit accessible par le biais d'une surface plane. La piscine n'est donc pas déballée, montée ni transportée à l'intérieur de l'habitation après le seuil. Si l'habitation du client se situe à un étage supérieur ou inférieur, il doit se charger lui-même de déplacer la piscine depuis le seuil. S'il s'avère sur place que le seuil de l'habitation n'est pas accessible par une surface plane, le transporteur livrera la piscine à la jonction entre la surface plane et la surface non plane (nous entendons entre autres par surface non plane : un chemin de gravier, des pavés et toute autre surface ne permettant pas le déplacement normal d'un chariot élévateur).
- L'emballage du produit n'est récupéré ni par Interhiva ni par le transporteur.
- Le client doit contrôler la qualité et la quantité des marchandises livrées à la réception, en présence du transporteur. Les dégâts visibles à l'emballage et/ou aux marchandises doivent être détaillés sur la note d'envoi du transporteur.





 Après la livraison, le client doit inspecter immédiatement l'état de toutes les pièces. Les défauts visibles doivent être notifiés à Interline dans les 24 heures au moyen d'un e-mail à service@interhiva.nl, accompagné de photos des dégâts. La garantie des dégâts cesse d'être appliquée dès que la piscine est entièrement montée. La marche à suivre est la suivante :

- Que faire en cas de dégâts consécutifs au transport ?

Malheureusement, il arrive parfois qu'une livraison arrive endommagée chez le client. Ces dégâts ne sont pas toujours visibles. Le client doit **contrôler** les dégâts éventuels (à la fois visibles et invisibles) à **tous les envois immédiatement à leur arrivée**. En cas de dégâts, le client peut les notifier directement sur la lettre de voiture. Si ce n'est plus possible, le client doit le **signaler** par écrit au transporteur **dans les 24 heures**. Le client doit également envoyer une copie de cette notification à Interhiva B.V. via service@interhiva.nl. Interhiva B.V. règlera ensuite les dégâts avec le transporteur et l'assurance et veillera à ce que le nécessaire soit fait pour que de nouvelles pièces soient livrées chez le client.

- Que faire en cas de pièces manquantes ?

Le fournisseur tente d'effectuer des livraisons parfaites. Il arrive malheureusement parfois que des livraisons ne soient pas tout à fait justes. C'est la raison pour laquelle il est important que le client **contrôle en tout temps la livraison immédiatement après l'avoir réceptionnée.**

Toute livraison est accompagnée d'un document de colisage. Si une pièce n'a pas été livrée alors qu'elle figure sur ce document, le client doit le signaler à Interhiva B.V. **dans les 24 heures**.

Si le nombre de colis ne correspond pas à celui renseigné sur le CMR/la lettre de voiture, il faut le notifier sur le CMR/la lettre de voiture.

Si les dégâts consécutifs au transport et/ou les pièces manquantes ne sont pas notifiés dans les 24 heures, le client ne peut plus engager la responsabilité d'Interhiva B.V. en la matière !!!!!

- Les photos peuvent différer de l'aspect réel du produit et ne sont donc pas contraignantes.
- Accords relatifs aux retours :
 - Les retours ne sont possibles que si l'article se trouve dans son emballage d'origine non ouvert
 - Les retours font l'objet de frais d'enlèvement conformes au tarif appliqué par le transporteur à ce moment.

